

REVUE DE PRESSE

3 avril 2024

JOURNAUX **PRESSE** **Radio** information
télé
MÉDIAS *Médias* sociaux

Afin de se conformer à la Loi sur le droit d'auteur,
la FCSSQ détient une licence autorisant une
redistribution électronique restreinte de ce document.



La Fédération
des centres de services
scolaires du Québec

PRODUIT PAR

influence

Secondaire en spectacle | Trois élèves de Matane championnes de la finale régionale

Benjamin Ducornait | Initiative de journalisme local



Trois danseuses de Matane ont remporté le grand prix du Jury

(Photo courtoisie)

Trois jeunes filles de chez nous représenteront le Bas-Saint-Laurent aux Rendez-vous Panquébécois de Secondaire en spectacle.

Florence Berthelotte, Frédérique Dupuis et Marisol Thibault, toutes les trois de l'école secondaire de Matane ont remporté leur laissez-passer lors de la première finale régionale qui s'est déroulée le 23 mars dernier.

Leur numéro de danse « DiZjonction » a convaincu le jury, réuni pour l'occasion à Mont-Joli.

Cette première finale régionale avait lieu le samedi 23 mars à la salle René-Dupéré-Desjardins de l'école du Mistral de Mont-Joli. 15 numéros étaient présentés par huit écoles de l'est de la région.

Une seconde finale régionale aura lieu à Rivière-du-Loup le 10 avril prochain pour départager les courageux de l'ouest de la région qui présentent un numéro.

Une bourse de 100\$

En plus du laissez-passer pour les Rendez-vous panquébécois de Secondaire en spectacle, le trio de danseuses matanaises a remporté une bourse de 100\$.

La finale nationale se déroulera du 30 mai au 2 juin prochains à Thetford Mines. Un total de six numéros de la région du Bas-Saint-Laurent seront présentés.



Annonces d'Ottawa

Faire un striptease quand on est déjà nu

STÉPHANIE GRAMMOND

La Presse

Est-ce trop demander à Ottawa de payer ses factures avant d'en rajouter sur la carte de crédit des contribuables ?

Est-ce trop lui demander de régler ses propres problèmes au lieu de dire aux provinces quoi faire dans leur carré de sable ?

Depuis quelques jours, le gouvernement Trudeau s'adonne à un striptease prébudgétaire inusité : annonce pour protéger les locataires, nouveau programme national d'alimentation à l'école, investissement en infrastructures pour le logement... Les libéraux dévoilent un à un les éléments les plus excitants de leur budget qui sera déposé le 16 avril.

D'un point de vue politique, ce déballage graduel est habile. Amorcée en plein congé pascal, alors que les nouvelles se font rares, l'opération séduction donne la chance au gouvernement de reprendre le contrôle de l'ordre du jour sur des sujets qui touchent les citoyens de près, sujets sur lesquels il se fait talonner par les conservateurs de Pierre Poilievre.

On pourrait dire que c'est de bonne guerre.

Mais l'ennui avec la séance d'effeuillage d'Ottawa, c'est que le gouvernement est déjà tout nu. Il n'a ni l'argent dans ses coffres pour lancer de nouvelles dépenses ni les compétences constitutionnelles pour intervenir dans les platebandes des provinces.

Enfin, ça dépend...

Dans certains cas, le fédéral est dans son droit d'intervenir. Par exemple, Ottawa veut faire en sorte que les loyers payés à temps par les locataires soient considérés dans leur cote de crédit, leur permettant d'obtenir un meilleur score. Fort bien ! Le secteur bancaire est dans la cour du fédéral, personne ne le conteste.

Mais dans d'autres cas, on entre dans une zone grise. Il faut savoir que le fédéral ne peut pas légiférer dans des domaines de compétence provinciale, comme la santé ou

l'éducation... mais il peut dépenser dans ces domaines, selon l'interprétation des tribunaux.

Ainsi, les provinces peuvent difficilement s'opposer à l'intention d'Ottawa d'ajouter 1 milliard de dollars sur la table pour financer les repas dans les écoles. Tant qu'Ottawa ne légifère pas, ça passe... même si cette façon de procéder viole l'esprit du partage des compétences et crée des effets négatifs à long terme.

Là où ça dépasse les bornes, c'est quand Ottawa exerce un chantage financier pour forcer la main des provinces récalcitrantes.

Voici un exemple patent.

La semaine dernière, Ottawa a annoncé son intention de créer une nouvelle charte canadienne des droits des locataires qui forcerait notamment les propriétaires à dévoiler l'historique des loyers, alors que Québec refuse de créer un registre provincial.

Il s'agit d'une incursion évidente dans les platebandes des provinces qui n'en avaient même pas été informées. Et dire qu'Ottawa veut travailler en collaboration ! Ça commence mal.

On voit bien que ce sera une collaboration forcée.

Mardi, Ottawa a annoncé une nouvelle enveloppe de 6 milliards pour financer les infrastructures nécessaires à la construction de logements (aqueducs, égouts, etc.). Tant mieux. Sauf que cette manne vient avec une longue série de conditions pour les provinces et les municipalités.

Et devinez quoi ? Les provinces devront accepter la fameuse charte d'Ottawa. Sinon, pas d'argent. Du vrai chantage ! Le fédéral se retrouve à faire indirectement ce qu'il ne peut pas faire directement : légiférer dans un domaine qui n'est pas le sien.

Disons-le clairement : le fédéral n'est pas le patron des provinces. Chacun a ses responsabilités. Chacun est

redevable envers ses propres électeurs. Même si une province n'agit pas avec assez de fermeté, ce n'est pas une raison pour que le fédéral lui dise quoi faire.

D'ailleurs, ce n'est pas comme si le fédéral n'avait pas ses propres problèmes à régler. Pensez seulement au secteur du transport aérien qui croule sous les plaintes parce que la charte des voyageurs a été mal conçue par Ottawa.

N'en déplaise au fédéral, le partage des compétences a sa raison d'être. Il protège l'autonomie des provinces et il permet de tenir compte des particularités régionales.

Prenez l'immobilier. Le Québec dispose déjà du Tribunal administratif du logement. Et en santé, il a son régime d'assurance médicaments. Et voilà qu'Ottawa veut imposer des solutions pancanadiennes ! Cela risque de créer des recoupements et du gaspillage de fonds publics. Or, ce n'est pas comme si l'argent nous sortait par les oreilles.

On en aura le cœur net au budget, mais le déficit de l'exercice 2023-2024 pourrait atteindre 46,8 milliards, selon le Directeur parlementaire du budget, près de

7 milliards de plus que prévu il y a quelques mois par le gouvernement.

Non seulement Ottawa est dans le rouge, mais en plus il n'arrive pas à tenir ses promesses.

Le Canada est très loin d'investir 2 % de son PIB en dépenses militaires, comme ses alliés de l'OTAN le pressent de le faire. Il est aussi très loin de faire sa juste part avec les transferts en santé aux provinces.

Alors, on les comprend de se braquer lorsque le fédéral veut créer de nouveaux programmes qui créeront des attentes chez les citoyens. Les provinces savent trop bien qu'elles resteront prises avec la facture si les coûts sont plus élevés que prévu ou si le fédéral se désengage du programme, avec l'arrivée d'un nouveau gouvernement qui a des priorités différentes.

Alors, avant de se lancer dans l'effeuillage, Ottawa devrait se garder une petite gêne.

Fermer les écoles, où est le problème ?

Il n'y a qu'au Québec que le sujet suscite la critique en raison des consignes contradictoires du ministère

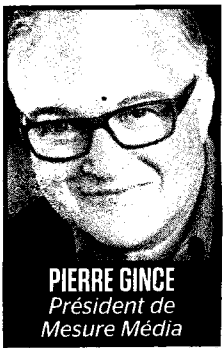
La décision de fermer les écoles pour l'éclipse du 8 avril n'a pas créé de psychodrame ailleurs au Canada et aux États-Unis.

DOMINIQUE SCALI
Le Journal de Montréal

Les écoles de plusieurs provinces canadiennes et États américains seront tout aussi touchées par l'éclipse du 8 avril, mais la décision de les fermer n'a pas créé de remous comme au Québec, analysent des experts.

Entre le 1^{er} février et jeudi dernier, le sujet de l'éclipse a généré une couverture de près de 14 000 nouvelles et autres contenus médiatiques au Québec.

« C'est énorme », dit Pierre Gince, président de Mesure Média, une firme de relations publiques qui mesure les réputations.



PIERRE GINCE
Président de
Mesure Média

PHOTO D'ARCHIVES

« C'est même plus qu'en Ontario, alors qu'il y a une plus grande population là-bas ».

Depuis plus d'un mois, l'éclipse solaire totale du 8 avril prochain fait couler beaucoup d'encre, notamment en raison de la décision controversée de certains centres

de services scolaires de décréter une journée pédagogique ce jour-là.

PEU DE CRITIQUES

Or, l'éclipse passera aussi au Nouveau-Brunswick, à l'Île-du-Prince-Édouard, à Terre-Neuve, en Ontario ainsi que dans de nombreux États américains, du Maine au Texas.

Comment se débrouille-t-on ailleurs ? De nombreuses écoles seront fermées ou laisseront leurs élèves partir plus tôt dans les autres provinces. Ce sera aussi le cas en Indiana, Ohio, New York, Texas, Pennsylvanie et au Vermont, selon le magazine *Newsweek*.

Or, contrairement au Québec, il est très difficile de trouver des reportages critiquant ou commentant ces décisions.

Dans le reste du Canada, beaucoup de contenu sur le sujet sont constitués de reportages du Québec et repris là-bas, note François-Alexandre LaRose, chargé de projets chez Mesure Média.

Aux États-Unis, on compte près de 140 000 nouvelles sur le sujet pour une population 40 fois plus grande.

« Pour avoir le même niveau de couverture qu'au Québec, les Américains auraient eu à en générer plus de 500 000 », estime M. LaRose.

IMPROVISATION DU MINISTÈRE

« Toute cette psychose, c'est quand même particulier », avoue Mélanie Laviolette, présidente de la Fédération des comités de parents du Québec.

Ce qui explique la négativité au Québec, ce sont les consignes tardives, ambiguës ou contradictoires et les volte-face du ministère de l'Éducation, qui ont empêché les écoles de bien se préparer, jugent plusieurs intervenants.

« Le problème, c'est l'improvisation, dit M^{me} Laviolette. On est à une semaine de l'événement, et il y a encore des écoles qui se demandent [ce qu'elles] vont faire, où les parents ne sont à peu près pas au courant de ce qui va se passer », observe-t-elle.

Or, l'éclipse solaire est un phénomène extrêmement prévisible.

« Ça ajoute une couche d'incompréhension. On aurait dû prendre une décision depuis longtemps et la maintenir », résume Sylvain Martel, du Regroupement des comités de parents autonomes du Québec.

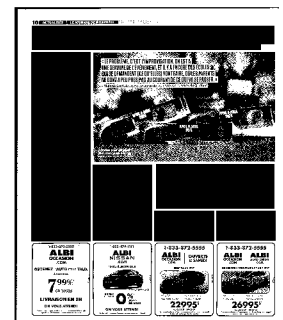
« C'est un enjeu que le gouvernement du Québec a mal communiqué, et ce, depuis la rentrée scolaire de septembre », analyse Pierre Gince. Cela a d'ailleurs entraîné « un déficit de réputation important pour le ministre Drainville et le ministère. »

LA COUVERTURE MÉDIATIQUE DE L'ÉCLIPSE

Reportages parus entre le 1^{er} février et le 28 mars 2024

QUÉBEC	13 858
ONTARIO	11 104
NOUVEAU-BRUNSWICK	1 568
ÉTATS-UNIS	137 995

Source : Mesure Média



ICI  RADIO-CANADA

La classe de 3^e secondaire à Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup disparaîtra l'an prochain

PATRICK BERGERON

Les élèves de 2^e secondaire de Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup ne pourront poursuivre leur cheminement académique à l'école des Vieux-Moulins l'an prochain. La seule classe de 3^e secondaire sera fermée, faute d'élèves inscrits.

La mairesse, Josée Ouellet, avance que son école est, en quelque sorte, victime de son succès. Au cours des dernières années, le comité de sauvegarde de l'école avait mis sur pied un programme récréatif de futsal pour attirer des élèves. L'initiative avait porté fruit.

Toutefois, pour la prochaine année, cinq jeunes ont décidé de s'inscrire au programme compétitif de l'École secondaire de Rivière-du-Loup. Deux autres jeunes ont préféré ne pas s'inscrire à nouveau à l'école secondaire de Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup.

Résultat : seulement quatre inscriptions ont été envoyées pour ce niveau académique, ce qui est trop peu, selon les normes gouvernementales, pour ouvrir une classe.

Malgré tout, Josée Ouellet ne perd pas espoir de ravoir une classe de 3^e secondaire à l'avenir. Le Centre de services scolaire Kamouraska-Rivière-du-Loup demande un minimum de six inscriptions pour ouvrir une classe.

L'élue a obtenu la confirmation que l'acte d'établissement de l'école ne sera pas modifié, ce qui pourrait permettre

d'offrir une classe de 3^e secondaire d'ici quelques années.

D'ici deux, trois ans, le nombre de jeunes prévus devrait augmenter, ce qui pourrait permettre d'ouvrir une classe de 3^e secondaire.

- Josée Ouellet, mairesse de Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup

Toujours selon la mairesse, le Centre de services scolaire Kamouraska-Rivière-du-Loup pourrait également décider de maintenir le service dans l'école advenant l'arrivée de nouveaux élèves d'ici la prochaine rentrée scolaire.

L'école des Vieux-Moulins de Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup compte des classes de 1^{re}, 2^e et 3^e secondaire. Depuis de nombreuses années, les jeunes doivent se rendre à Rivière-du-Loup, à une trentaine de minutes de route, pour terminer leur parcours académique au secondaire.

School boards are right to sue social media

Platforms are built to be addicting,
Keith de Silvia-Legault writes.

Four school boards in Ontario have filed lawsuits against some of the biggest social media giants in the world. The boards claim “Facebook, Instagram, Snapchat and TikTok are disrupting the way children think, behave and learn, leaving the school system to manage the fallout with limited resources.”

It may well be worth taking a legal magnifying glass to the effects of social media on youth to see why teachers are willing to take such drastic action.

I am 23 and my generation is one of the first to grow up with unadulterated social media access. I think we are

worse off because of it.

Studies show that young people who spend more than three hours a day on social media have double the risk of developing mental-health issues.

That doesn’t mean social media platforms are without their benefits. Studies show that these platforms can help young people find community based on their identities, interests and abilities. These apps can provide safe spaces for kids to be themselves, and that, in and of itself, is valuable and deserves to be preserved.

That said, unadulterated access to anything is not

healthy. Giving your child a cookie from that jar on the top shelf is a welcome treat — but don’t give them a ladder.

Social media algorithms are built to keep us hooked. The more you stay on an app, the more these algorithms learn about you: your interests, your purchases, your vices and so on. They are built to be addicting. This is especially dangerous for children, whose brains are still developing.

As more students require mental-health services, school boards are taking notice — and some are charging that social media companies interrupt the educational process.

In their 65-page statement of claim, the four Ontario boards claim social media giants are disrupting the

way children think, behave and learn, leaving the school system to manage the fallout with limited resources.

They claim “students’ social media use is causing a student mental-health crisis — for example, increased rates of anxiety, depression, social media addiction, body dysphoria, anorexia, low self-esteem, disordered eating, self-harm and suicide.”

More regulations are needed to protect the health and safety of children and teenagers.

This is not just a province-wide health crisis, but a national one, too. It’s about time we treated it as one.

Keith de Silvia-Legault is an Ottawa-based community organizer and a former Ottawa-Carleton District School Board trustee candidate.



Advocates 'delighted' as Canada gets school meals

By Marc Fawcett-Atkinson

School food advocates are "delighted" that the federal government will spend \$1 billion over the next five years to bolster Canada's school food programs.

The federal funding is a first for Canada. Unlike every other G7 country, Canadian students have long relied on a patchwork of programs advocates have criticized for leaving many children hungry. The new funds will make school meals available to about 400,000 more school children than those already fed at school through programs run by the provinces, territories and Indigenous communities.

The funding will ensure that existing school meal programs, many of them at risk of shutting down due to high food costs, will be able to continue to provide meals, said Debbie Field, co-ordinator of the Coalition for Healthy School Food.

"I really think they have finally understood what an important program this is," she said.

Moreover, federal officials appear to have an "appetite to grow" the program in the future, she added. The Coalition for Healthy School Food previously estimated it would cost about \$2.7 billion — or \$5 a day per child — to develop a national school food program.

Nearly a quarter of Canadian children are food-insecure, and over 17 per cent of households can't afford enough food, according to Statistics Canada. Research by Amber Ruez, a postdoctoral fellow at the University of Saskatchewan, estimates that school food programs can shave \$130 to \$190 per child off a family's monthly grocery bill.

"I would suggest we are meeting the moment," said Jenna Sudds, minister of families, children and social Development. "We're recognizing the current economic context where groceries have gotten more expensive and there are more people struggling and [we are] moving forward with this measure that will help thousands of families and children across the country."

Sudds said the government hopes to have the program implemented in time for the start of the school year in September.

Advocates have been pushing the federal government for years to create a national program, which they say has broad social benefits. Researchers have found that national school food programs can generate between 2.5 and seven times the cost of the program in health and economic benefits thanks

to their impact on children's well-being and education, according to the Coalition for Healthy School Food.

The federal announcement comes as some provinces are already pushing to bolster their programs. Last April, B.C. announced a \$214-million investment in its school food programs, while Ontario pledged to add \$5 million to existing school food initiatives in October.

The benefits of school food programs are also long-lasting. According to a recent analysis of Sweden's decades-old program, school meals increased people's average lifetime earnings by about three per cent, rising to six per cent for people from low-income families.

Sudds emphasized that the program's potential to help ease income and wealth inequalities across the country was a key consideration in the federal government's commitment to the program.

"It's really focused on fairness, and that means fairness for every generation," she said. "Fairness is really about making sure that we support each other at every stage of life, and that starts from childhood."

Examen de français écrit au secondaire : l'Outaouais ne fait pas bonne figure

Le taux de réussite à l'épreuve de français écrit des élèves de cinquième secondaire de l'Outaouais était le troisième moins reluisant de la province en juin 2023. Après un recul notable, les résultats tendent néanmoins à revenir au niveau prépandémie.

Le taux de réussite à cet examen ministériel se chiffrait à 72 % le printemps dernier pour les élèves de la région, tous réseaux d'enseignement confondus selon le ministère de l'Éducation. Ce résultat surpasse celui de seulement deux autres régions, soit Montréal (70,5 %) et Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (63,6 %). La moyenne provinciale se chiffrait à 74,8 %.

Malgré que l'Outaouais soit en queue de peloton, les résultats de la région ont, comme ailleurs en province, grimpé après une dégringolade en 2022. Ce sont les élèves du Centre de services scolaire au Coeur-des-Vallées (CSSCV) qui, de loin, ont obtenu en juin dernier le plus haut taux de réussite à cette épreuve unique avec 72,9 %. Suivent les écoliers des centres de services scolaires des Portages-de-l'Outaouais (69 %), des Draveurs (65,6 %) et des Hauts-Bois-de-l'Outaouais (64 %).

Communiqué (s)



CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES DÉCOUVREURS **Le CFP Marie-Rollet et le CFP Maurice-Barbeau dévoilent leur nouvelle plateforme**

3 avril 2024

La période d'inscription pour les formations professionnelles du Centre de services scolaire des Découvreurs (CSSDD) est en cours, pour le printemps 2024. Plus d'une vingtaine de programmes et formations (AEP, ASP, DEP) sont offerts par le Centre de formation professionnelle Marie-Rollet et le Centre de formation professionnelle Maurice-Barbeau. D'ailleurs, des places sont encore disponibles dans tous les programmes.

Afin de visualiser rapidement l'étendue de l'offre, une toute nouvelle plateforme a été réalisée et est désormais accessible aux futurs étudiants. Simple et efficace, elle permet de trouver facilement la formation convoitée.

Le CFP Maurice-Barbeau et le CFP Marie-Rollet offrent différents programmes de formation donnant accès à des emplois prometteurs et permettant d'intégrer rapidement le marché du travail. Ils proposent des formations en mode présentiel en classe ou en ligne, et des formules favorisant soit un enseignement de type traditionnel, un enseignement individualisé, ou une alternance travail-études.

Rappelons que depuis novembre dernier, deux nouvelles attestations d'études professionnelles (AEP) sont offertes au CSSDD. Le CFP Marie-Rollet offre désormais une AEP en soutien administratif aux secteurs cliniques et le CFP Maurice-Barbeau, une AEP en mécanique de vélo.

Pour consulter la nouvelle plateforme, rendez-vous au fpdecouvreurs.com.

Pour plus d'information



Centre de services scolaire des Découvreurs

945, avenue Wolfe

Québec Québec

Canada G1V 4E2

🌐 www.csdecou.qc.ca



CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA CÔTE-DU-SUD

Championnat provincial de robotique FTC - Les Pionniers iront compétitionner à Houston!

3 avril 2024

L'équipe de robotique FTC de l'école secondaire Bon-Pasteur participait au Championnat provincial de robotique FTC (First tech challenge), le samedi 16 mars, à Montréal.

L'équipe des Pionniers a terminé 4e sur 33. Grâce à cette distinction exceptionnelle, les Pionniers sont invités au Championnat du monde qui se tiendra à Houston du 17 au 20 avril prochain!

Grâce à leurs prouesses, les Pionniers ont pu être capitaine d'une alliance qui a accédé à la finale. Les garçons se sont inclinés lors de celle-ci, mais ils ont offert une performance incroyable et digne de mention!

En plus d'être finalistes, Les Pionniers ont remporté le prix Inspiration. Cette récompense est décernée à l'équipe qui incarne le mieux le « défi » du programme Défi Techno FIRST. L'équipe qui reçoit cette récompense est une solide ambassadrice des programmes FIRST et une équipe FIRST modèle. Elle est une source d'inspiration pour les autres équipes, agissant avec professionnalisme coopératif, à la fois sur le terrain de jeu et en dehors. Cette équipe partage ses expériences et travaille avec unité.

Cette belle équipe est formée de :

- Félix-Antoine Couture, élève de 4e secondaire
- Matys Gamache-Poitras, élève de 5e secondaire
- Jérémy St-Pierre, élève de 4e secondaire
- Eric St-Pierre, mentor en chef et enseignant de sciences
- Isabelle Gamache, mentor en chef et enseignante de mathématiques et du profil techno-numérique
- Stéphane Couture, mentor, parent bénévole, technicien en instrumentation et contrôle chez Rousseau
- Raphaël Journeault, mentor, ancien élève de l'école

Bravo Pionniers! Nous suivrons votre expérience au Championnat du monde avec grand intérêt!

Pour plus d'information




Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud

157, rue Saint-Louis

Montmagny Québec

Canada G5V 4N3

 www.cscotesud.qc.ca



CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES MONTS-ET-MARÉES
Suspension des cours lundi 8 avril pour les écoles primaires et secondaires

3 avril 2024

Le Centre de services scolaire des Monts-et-Marées annonce que les cours seront suspendus le lundi 8 avril 2024 en après-midi pour les écoles primaires et secondaires sur l'ensemble de son territoire. Les services de garde resteront ouverts et des mesures spéciales seront prises afin d'assurer la sécurité des élèves en fin de journée.

À noter que certaines écoles placeront une journée pédagogique flottante pour la matinée. Veuillez-vous référer aux communications de vos établissements scolaires pour les détails. Des activités reliées à ce phénomène fascinant se dérouleront au cours des semaines précédentes dans toutes nos écoles afin de sensibiliser les élèves à ce fait parfois unique dans une vie. De plus, les élèves ainsi que le personnel seront avisés des dangers reliés à regarder une éclipse solaire sans protection afin que tous soient protégés adéquatement.

Pour plus d'information



Centre de services scolaire des Monts-et-Marées

93, avenue du Parc

Amqui Québec

Canada G5J 2L8

 www.csmm.qc.ca

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES SOMMETS
Inauguration de l'école primaire du Solstice

3 avril 2024



Tout juste avant la relâche, l'école alternative du Solstice était en mode festif pour une inauguration à son image!

Parents, élèves, personnel, élus, partenaires et membres de la communauté se sont rassemblés pour marquer le chemin parcouru depuis son ouverture. Porté par la pédagogie Freinet et axé sur la nature et le plein air, ce milieu scolaire place les élèves au centre de leurs apprentissages.

Nous tenons à remercier tous ceux et celles qui s'impliquent activement au développement de cette nouvelle école. Des projets porteurs prennent naissance grâce à vous!



Pour plus d'information



Centre de services scolaire des Sommets

449, rue Percy

Magog Québec

Canada J1X 1B5

www.csdessommets.qc.ca



LE FRANÇAIS POUR L'AVENIR À la recherche d'ambassadeurs et ambassadrices au Québec!

3 avril 3 3 3 3

Le français pour l'avenir est heureux d'annoncer l'ouverture des inscriptions pour l'édition 2024 du Forum national des jeunes ambassadeur·rices (FNJA) ! Ouvert aux élèves de 10e et 11e année de tout le Canada (secondaire 3 et 4 au Québec), ce programme rassembleur mettra en valeur les avantages du bilinguisme au cours d'une aventure inspirante de 6 jours à Edmonton, du 4 au 9 août. Les participant·es deviendront ensuite des ambassadeur·rices du français dans leur communauté au cours de l'année scolaire suivante.

Le FNJA est un événement qui permet à 35 étudiant·es inscrit·es dans des programmes de français et provenant de divers horizons de se réunir autour d'une passion commune pour la langue française. Cette année, le FNJA proposera une série d'ateliers, d'activités et d'expériences immersives, tous destinés à célébrer l'importance du bilinguisme dans notre société multiculturelle. Cette semaine de formation permettra non seulement aux ambassadeur·rices de se préparer à leur rôle, mais aussi de nouer des liens et des amitiés avec les autres participant·es.

« *Nous avons tous pu créer des souvenirs inoubliables et des liens que j'emporterai toujours avec moi.* » partage Michael Suyavong, ambassadeur FNJA 2023.

Les participant·es auront l'occasion de renforcer leur confiance en français et entamer leur parcours de leadership tout en établissant des liens avec d'autres francophones et francophiles à l'échelle nationale. Le voyage et l'hébergement sont offerts à tous les participant·es sélectionné·es.

Les candidatures sont ouvertes aux élèves de tout le pays qui sont actuellement en 10e ou 11e année (secondaire 3 et 4 au Québec), disponibles du 4 au 9 août 2024, et inscrit·es à un programme de français. Les élèves intéressé·es sont encouragé·es à s'inscrire avant le 6 mai 2024, en remplissant le formulaire d'inscription des participant·es et en trouvant un parrain ou une marraine pour soutenir leur candidature.

"*Notre objectif est de responsabiliser des jeunes leaders et des porte-paroles de la langue française et du bilinguisme*", déclare Emeline Leurent, directrice générale du Français pour l'avenir. "*Nous sommes ravis d'accueillir une nouvelle cohorte d'ambassadeurs et d'ambassadrices qui continueront à promouvoir le bilinguisme et à inspirer d'autres personnes dans leurs communautés.*"

Qu'a fait l'ambassadrice du Québec cette année?

Chelsie Huang a fait rayonner le français dans sa communauté! En tant qu'ambassadrice dans une province francophone, le rôle de Chelsie était particulier. Pour ses engagements, elle a choisi de proposer une activité de lecture en français pour les enfants d'immigrants. Elle fait aussi du tutorat en français à la bibliothèque municipale pour les nouveaux arrivants.

Les retentissements du Forum national des jeunes ambassadeur·rices se font ressentir longtemps après la fin du séjour de 6 jours. Pour plus d'informations, [visitez notre site web](#).

Pour plus d'informations et obtenir des entrevues avec les gagnants et gagnantes, veuillez contacter Agathe Pompon, coordonnatrice du marketing et des communications, par téléphone au 613 233-1616 X302 ou par courriel au communications@francais-avenir.org.

Pour plus d'information



Les Grands Prix de la CNESST - Faites briller vos bons coups en matière de travail!

NOUVELLES FOURNIES PAR

Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail →

Avr 02, 2024, 09:00 ET

QUÉBEC, le 2 avril 2024 /CNW/ - La Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) vous invite à mettre en lumière vos bons coups et les personnes qui y ont contribué en participant au concours des Grands Prix de la CNESST. Si, dans votre milieu de travail, on vous reconnaît pour votre leadership, votre proactivité ou votre caractère rassembleur ou si vous faites naître des projets innovateurs qui favorisent l'avancement de votre organisation en ce qui a trait aux normes du travail, à l'équité salariale ou à la santé et à la sécurité du travail, ce concours est fait pour vous!

Participez dès maintenant

La période d'inscription se déroule du 2 avril au 31 mai 2024. Les travailleuses et travailleurs ainsi que les employeurs provenant d'organisations tant privées, publiques que scolaires sont invités à soumettre une candidature dans l'une des trois catégories nationales du concours, soit Leader, Proaction et Éducation.

Les candidatures peuvent concerner autant les normes du travail que l'équité salariale ou la santé et la sécurité du travail. Les lauréates et lauréats seront dévoilés lors d'une cérémonie nationale, en 2025.

Tirez profit de retombées positives

Année après année, les organisations et les établissements scolaires qui participent aux Grands Prix de la CNESST profitent de retombées positives. Le concours contribue à faire valoir leurs bons coups, à augmenter leur visibilité et à démontrer qu'ils estiment leur plus précieuse ressource : leur personnel. Le concours met en valeur des améliorations apportées au milieu de travail, tout en mobilisant les travailleuses et les travailleurs ainsi que l'employeur autour de cet objectif collectif.

Rendez-vous au grandsprixcnest.com pour en savoir davantage sur les catégories et la façon de soumettre une candidature.

La CNESST, votre porte d'entrée en matière de travail

La CNESST offre aux employeurs et aux travailleurs une porte d'entrée unique et une expertise intégrée en matière de normes du travail, d'équité salariale et de santé et de sécurité du travail. Sa structure de gouvernance est paritaire. Elle a notamment pour mission de gérer le Fonds de la santé et de la sécurité du travail, un fonds entièrement autofinancé dont elle est fiduciaire.

Pour plus d'information, visitez notre site Web à cnest.gouv.qc.ca et suivez-nous sur Facebook (facebook.com/cnest), Twitter (twitter.com/cnest) et LinkedIn (linkedin.com/company/cnest).

Source : CNESST
Direction générale des communications
Téléphone : 1 866 966-4705



CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES DÉCOUVREURS Le CFP Marie-Rollet et le CFP Maurice-Barbeau dévoilent leur nouvelle plateforme

3 avril 2024

La période d'inscription pour les formations professionnelles du Centre de services scolaire des Découvreurs (CSSDD) est en cours, pour le printemps 2024. Plus d'une vingtaine de programmes et formations (AEP, ASP, DEP) sont offerts par le Centre de formation professionnelle Marie-Rollet et le Centre de formation professionnelle Maurice-Barbeau. D'ailleurs, des places sont encore disponibles dans tous les programmes.

Afin de visualiser rapidement l'étendue de l'offre, une toute nouvelle plateforme a été réalisée et est désormais accessible aux futurs étudiants. Simple et efficace, elle permet de trouver facilement la formation convoitée.

Le CFP Maurice-Barbeau et le CFP Marie-Rollet offrent différents programmes de formation donnant accès à des emplois prometteurs et permettant d'intégrer rapidement le marché du travail. Ils proposent des formations en mode présentiel en classe ou en ligne, et des formules favorisant soit un enseignement de type traditionnel, un enseignement individualisé, ou une alternance travail-études.

Rappelons que depuis novembre dernier, deux nouvelles attestations d'études professionnelles (AEP) sont offertes au CSSDD. Le CFP Marie-Rollet offre désormais une AEP en soutien administratif aux secteurs cliniques et le CFP Maurice-Barbeau, une AEP en mécanique de vélo.

Pour consulter la nouvelle plateforme, rendez-vous au fpdecouvreurs.com.

Pour plus d'information



Centre de services scolaire des Découvreurs

945, avenue Wolfe

Québec Québec

Canada G1V 4E2

🌐 www.csdecou.qc.ca



OFFENSIVE FORMATION EN CONSTRUCTION

Les personnes diplômées bénéficieront d'un accompagnement

3 avril 2024

Le ministre du Travail et ministre responsable de la région de la Mauricie, de la région de l'Abitibi-Témiscamingue et de la région du Nord-du-Québec, Jean Boulet, a annoncé que différentes mesures visant l'entrée sur les chantiers du plus grand nombre possible de personnes diplômées dans le cadre de l'Offensive formation en construction seront mises en place.

1. La Commission de la construction du Québec a élaboré un plan de promotion, qui est mis en œuvre avec la collaboration des établissements du réseau de l'éducation. Elle s'assure également de la rencontre des cohortes par les représentants de l'industrie.
2. Elle s'emploie à communiquer avec les employeurs pour les informer sur les manières de faire pour approcher la future main-d'œuvre.
3. Elle a veillé à la création de la page « jechoisislaconstruction », qui présente, pour les finissants, les principaux avantages de travailler dans l'industrie et l'information indiquant la marche à suivre pour obtenir un certificat de compétence apprenti.

L'annonce a été faite à l'École des métiers et occupations de l'industrie de la construction (EMOICQ), en présence de personnes suivant une formation et d'employeurs. Les efforts de rapprochement viendront répondre aux besoins en matière de main-d'œuvre dans l'industrie de la construction.

Les personnes qui obtiendront leur attestation d'études professionnelles seront accompagnées en ce qui concerne l'obtention d'un certificat de compétence-apprenti délivré par la Commission de la construction du Québec. La Commission veillera à assurer le jumelage des employeurs et des personnes pouvant exercer les métiers de charpentier-menuisier, d'opérateur de pelle et d'équipement lourd, de ferblantier ou de frigoriste. Les détails sur les moyens préconisés seront dévoilés au cours des prochaines semaines.

Notons que la délivrance des certificats de compétence liés aux nouvelles attestations d'études professionnelles est rendue possible grâce aux démarches effectuées par le ministère du Travail et la Commission de la construction du Québec.

Citation

« Je crois que la situation particulière dans l'industrie demandait des solutions exceptionnelles. Rapidement, nous avons lancé l'Offensive formation en construction pour que les premières cohortes soient formées. En parallèle, nous avons fait les démarches avec la Commission de la construction du Québec pour que le Règlement sur la délivrance des certificats de compétence soit modifié pour la durée de cette offensive. Dès juin, des centaines de personnes auront une attestation d'études professionnelles leur permettant d'exercer un métier pour lequel il y a une forte demande dans l'industrie. Nous voulons nous assurer qu'elles prendront le chemin des chantiers et nous les accompagnerons pour l'obtention de leur certificat de compétence-apprenti. Nous les mettrons en contact avec des employeurs prêts à les embaucher. »

Jean Boulet, ministre du Travail et ministre responsable de la région de la Mauricie, de la région de l'Abitibi-Témiscamingue et de la région du Nord-du-Québec

« Les besoins en matière de main-d'œuvre dans l'industrie de la construction sont importants. On va avoir besoin de main-d'œuvre qualifiée pour les grands chantiers à venir, dont ceux relatifs à nos écoles. C'est essentiel que nos nouveaux diplômés aient toutes les ressources nécessaires pour entrer sur le marché du travail et venir prêter main-forte à l'industrie de la construction du Québec de demain. »

Bernard Drainville, ministre de l'Éducation et ministre responsable de la région de la Chaudière-Appalaches

« On a besoin de bras pour construire des écoles, des hôpitaux, des maisons des aînés et des logements et pour réaliser des projets ayant des retombées économiques. Avec l'Offensive formation en construction, notre gouvernement a investi dans la formation des travailleurs et travailleuses de la construction. Avec l'annonce d'aujourd'hui, on s'assure qu'ils vont pouvoir accéder aux chantiers rapidement et être bien intégrés. »

Kateri Champagne Jourdain, ministre de l'Emploi et ministre responsable de la région de la Côte-Nord

« Nous comptons mener des actions pour maximiser la présence de ces nouveaux diplômés sur les chantiers de construction. Tout d'abord, nous nous assurerons de les guider correctement dès leurs premiers jours dans l'industrie de la construction. Il importe aussi de souligner la présence de tous nos partenaires, patronaux et syndicaux, dans les centres de formation professionnelle. Ceux-ci contribuent à leur intégration. L'activité économique est forte, la demande de main-d'œuvre est importante, et nous avons le devoir de tout faire pour assurer la rétention sur les chantiers de ces personnes formées, qui continueront à développer leurs compétences dans leur milieu de travail. »

Audrey Murray, présidente-directrice générale de la Commission de la construction du Québec

Faits saillants

- L'Offensive formation en construction a été lancée le 30 octobre 2023 par le premier ministre du Québec, la ministre de l'Emploi, le ministre de l'Éducation et le ministre du Travail.
- Dans le cadre de cette offensive, quatre formations d'une durée allant de 500 à 700 heures menant à l'obtention d'une attestation d'études professionnelles permettant l'exercice d'un des cinq métiers pour lesquels il y a une forte demande dans l'industrie ont été créées.
- Les personnes suivant ces formations reçoivent une aide de 750 \$ par semaine pendant leurs études.
- Le projet de règlement modifiant le Règlement sur la délivrance des certificats de compétence, qui vise à accroître la compétence de la main-d'œuvre, est lié au projet de loi no 51 sur la modernisation de l'industrie de la construction, déposé le 1er février 2024.

Pour plus d'information



Gouvernement du Québec

 www.quebec.ca



Un programme national d'alimentation scolaire qui prépare les enfants à la réussite

3 avril 2024

Chaque génération mérite une chance équitable et un avenir en santé, aussi bien les enfants que les parents et les grands-parents. C'est pourquoi nous soutenons les familles, et c'est l'une des nombreuses mesures que nous prenons dans le Budget 2024 pour bâtir une économie qui aide toutes les générations à aller de l'avant.

Les enfants méritent d'avoir le meilleur départ possible dans la vie. Toutefois, aujourd'hui, près d'un enfant sur quatre au Canada ne mange pas à sa faim, ce qui nuit à sa santé, à son apprentissage et à son épanouissement. En raison de la hausse du prix du panier d'épicerie, les parents n'ont pas les moyens de mettre suffisamment d'aliments sains sur la table. De nombreuses études ont montré que les enfants qui mangent bien se débrouillent mieux à l'école, ce qui les prépare à la réussite. Chacun mérite une chance équitable de réussir. Nous croyons que, pour assurer l'équité, nous devons nous soutenir mutuellement à tous les stades de la vie, et ce, dès l'enfance.

C'est pourquoi nous avons effectué des investissements générationnels dans des mesures comme l'Allocation canadienne pour enfants, qui permet aux familles de recevoir jusqu'à près de 8 000 \$ par enfant par année pour les aider à subvenir aux besoins essentiels de leurs enfants. Depuis 2015, 650 000 enfants ont été sortis de la pauvreté, ce qui signifie que le taux de pauvreté chez les enfants au Canada a diminué de plus de la moitié.

Et nous poursuivons nos efforts pour venir en aide aux enfants, en particulier aux enfants vulnérables.

Le premier ministre Justin Trudeau a annoncé la mise en place d'un nouveau programme national d'alimentation scolaire. Grâce à un investissement d'un milliard de dollars sur cinq ans, le programme, qui fait partie du Budget 2024, sera lancé avec l'objectif de fournir des repas à 400 000 enfants de plus chaque année, en plus des enfants qui bénéficient déjà de programmes d'alimentation scolaire existants. Les mères et les pères auront donc l'esprit tranquille, sachant que l'on s'occupe de leurs enfants et que ces derniers mangent à leur faim. Les enfants, quant à eux, recevront des repas sains, ce qui les aidera à apprendre, à grandir et à atteindre leur plein potentiel. Il s'agit d'un investissement dans l'avenir de nos enfants, à l'échelle de toute une génération, et nous allons travailler avec les provinces et les territoires ainsi qu'avec les partenaires autochtones pour faire en sorte que chaque enfant mange à sa faim.

Le programme constituera un filet de sécurité pour les enfants qui en ont le plus besoin. Le manque d'accès à la nourriture touche de manière disproportionnée les enfants issus de familles à faible revenu et de communautés racisées et autochtones. Grâce à ce programme, nous mettons des aliments sains dans l'assiette des enfants en pleine croissance.

Nous effectuerons des investissements pour les communautés des Premières Nations, inuites et métisses ainsi qu'à l'appui de partenaires des nations autonomes et signataires de traités modernes, dont beaucoup affichent des taux d'insécurité alimentaire parmi les plus élevés au Canada. Les investissements contribueront aussi au renforcement des capacités et à la collaboration avec les partenaires autochtones pour élaborer conjointement des solutions adaptées à la culture. Ces partenariats auront pour but de lutter contre l'insécurité alimentaire, en proposant des solutions dirigées par les Autochtones, et de poursuivre notre travail de réconciliation.

Le nouveau programme national d'alimentation scolaire aidera également les provinces, les territoires et les partenaires autochtones à élargir les programmes d'alimentation scolaire déjà en place, afin que davantage d'enfants dans tout le pays puissent recevoir les repas sains dont ils ont besoin. Ce programme profite non seulement aux parents et aux enfants, mais aussi à l'économie. Il permettra d'atténuer la pression que ressentent les familles et d'investir directement dans l'avenir de nos enfants, tout en contribuant à améliorer la santé, l'éducation et le bien-être des enfants.

La semaine dernière, nous avons annoncé des mesures visant à protéger les locataires et à créer davantage de places en garderie à un prix abordable. Ceci s'ajoute aux mesures que nous prenons pour améliorer les soins de santé et les soins dentaires, renforcer les pensions et accroître l'accès aux médicaments, afin que vous puissiez obtenir ce dont vous avez besoin pour être en santé, peu importe qui vous êtes et quel est votre revenu. Notre réussite dépend de celle du Canada. Et pour assurer la réussite du Canada, nous devons veiller à ce que les plus jeunes générations soient en bonne santé, qu'elles se portent bien et qu'elles soient préparées à réussir.

Citations

« Le programme national d'alimentation scolaire change la donne. Il permettra d'atténuer la pression que ressentent les familles, d'investir directement dans l'avenir de nos enfants et de veiller à ce qu'ils soient heureux, en bonne santé et en mesure d'atteindre leur plein potentiel. Il s'agit d'une question d'équité. Nous voulons prendre les mesures nécessaires pour donner à nos enfants le meilleur départ possible dans la vie. »

Le très hon. Justin Trudeau, premier ministre du Canada

« Depuis 2015, nous avons réduit le taux de pauvreté chez les enfants en le faisant passer de 16,3 % à seulement 6,4 % en 2021, ce qui a permis de sortir 650 000 enfants de la pauvreté. Aujourd'hui, en raison de la hausse du prix du panier d'épicerie, il est difficile pour les familles, en particulier pour les parents millénariaux, de se procurer les aliments dont leurs enfants ont besoin. Pour que chaque enfant ait une chance équitable d'avoir un bon départ dans la vie, nous lançons un programme national d'alimentation scolaire d'une valeur d'un milliard de dollars afin d'aider 400 000 autres enfants à obtenir la nourriture dont ils ont besoin pour s'épanouir. »

L'hon. Chrystia Freeland, vice-première ministre et ministre des Finances

« Nous mettons en place un programme national d'alimentation scolaire parce que les enfants apprennent mieux lorsqu'ils ont l'estomac plein. Ce programme aura des effets incroyables : il aidera les parents à faire face à la hausse du prix du panier d'épicerie et donnera aux enfants toutes les chances d'apprendre, de grandir et d'atteindre leur plein potentiel. »

L'hon. Jenna Sudds, ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social

Faits saillants

- Le Budget 2024 du gouvernement du Canada sera déposé à la Chambre des communes par la vice-première ministre et ministre des Finances le mardi 16 avril 2024.
- Ces derniers jours, en prévision du dépôt du Budget 2024, le premier ministre a annoncé de nouvelles mesures afin d'offrir une chance équitable à toutes les générations. Le Budget 2024 va :
 - rétablir l'équité générationnelle pour les locataires, en particulier les millénariaux et les membres de la génération Z, grâce à de nouvelles mesures visant à protéger les droits des locataires et à leur donner des moyens de devenir propriétaires.
 - aider plus de familles à économiser de l'argent et plus de mères à reprendre leur carrière en créant davantage de places en garderie à un prix abordable et en offrant une formation aux éducateurs de la petite enfance partout au Canada.
- Près d'un enfant sur quatre ne mange pas à sa faim, ce qui nuit à son apprentissage et à son épanouissement. Des études ont montré que les élèves qui prenaient régulièrement un déjeuner nutritif obtenaient de meilleures notes en lecture, en mathématiques et en sciences que leurs camarades qui n'en prenaient que rarement ou jamais.
- Il est prouvé que les programmes d'alimentation scolaire jouent un rôle d'égalisateur social. Ils s'inscrivent également dans une approche globale en matière d'équité et de soutien aux enfants et à leurs familles. Ces programmes procurent notamment les avantages suivants :
 - Ils contribuent à réduire la faim, l'insécurité alimentaire et les inégalités en matière de santé.
 - Ils favorisent l'assiduité et la réussite des élèves et les aident à obtenir de bons résultats scolaires.
 - Ils aident les familles en réduisant leurs dépenses alimentaires et le temps qu'elles doivent consacrer à la préparation des repas de leurs enfants.
 - Ils soutiennent les agriculteurs locaux et les économies locales ainsi que les systèmes alimentaires durables et les pratiques connexes.
- Par ailleurs, afin de donner à chaque enfant le meilleur départ possible dans la vie, le gouvernement fédéral :
 - donne plus d'argent aux familles par le biais de l'Allocation canadienne pour enfants, afin de les aider à répondre aux besoins de leurs enfants et d'améliorer de façon concrète la vie des enfants au Canada. L'Allocation canadienne pour enfants, qui peut atteindre 7 437 \$ par enfant en 2023-2024, est indexée chaque année au coût de la vie. Depuis son lancement en 2016, l'Allocation a permis de sortir plus d'un demi-million d'enfants de la pauvreté.
 - met en place un système d'apprentissage et de garde des jeunes enfants dans l'ensemble des provinces et des territoires, qui a déjà permis de réduire les frais des services de garde réglementés à une moyenne de 10 \$ par jour ou moins dans plus de la moitié des provinces et des territoires, et de 50 % ou plus dans les autres provinces et territoires.
 - améliore l'accès aux soins dentaires pour les enfants de moins de 12 ans grâce à la Prestation dentaire canadienne, et fera bientôt de même pour les enfants de moins de 18 ans grâce au Régime canadien de soins dentaires, car personne ne devrait avoir à choisir entre s'occuper de la santé dentaire de ses enfants et nourrir sa famille.